



COMMUNE
DE LA
GRANDE BÉROCHE

Séance du Conseil général du 16 décembre 2024 à 19h30
à la Salle de spectacles de Saint-Aubin-Sauges

Ordre du jour :

1. Appel nominal.
2. Procès-verbal de la séance du 28 octobre 2024.
3. Correspondance.
4. Budget 2025
 - a) Arrêté relatif à l'abrogation des taxes d'utilisation du domaine public communal.
 - b) Arrêté relatif à un crédit d'engagement global de CHF 1'673'000.- porté au budget des investissements 2025 et limité aux exercices comptables 2025 et 2026.
 - c) Arrêté relatif à la comptabilisation d'un montant maximum de CHF 4'500'000.- lors de la clôture des comptes 2025 pour le préfinancement de la construction de la salle de gymnastique et polyvalente de Bevaix.
 - d) Adoption du budget 2025.
5. Rapport du Conseil communal concernant le règlement relatif à la politique d'incitation à l'utilisation des transports publics.
6. Rapport du Conseil communal relatif à la planification financière 2025 – 2028.
7. Programme de législature 2024 – 2028.
8. Informations du Conseil communal.
9. Résolutions, interpellations et questions écrites.

❖ **La séance est publique.**

Le Conseil communal

La Grande Béroche, le 27 novembre 2024

Empêchements

Selon l'art. 32 du règlement général de commune, tout membre du législatif empêché d'assister à une séance doit s'en excuser à l'avance par écrit auprès du/de la président·e.

Il communiquera par la même occasion au/à la président·e le nom de son remplaçant ou de sa remplaçante pour cette séance (suppléant·e élu·e).